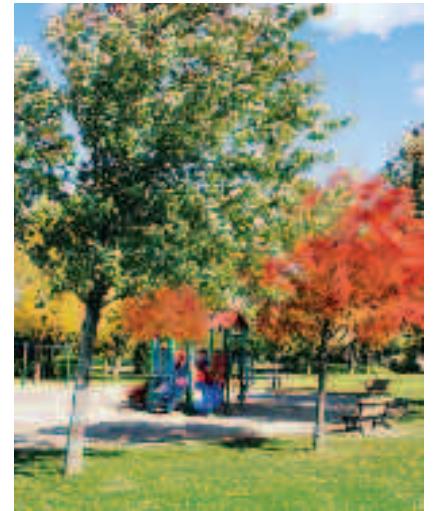




Ville de
Mercier

PLANIFICATION
STRATÉGIQUE

2020
2030



UNE COMMUNAUTÉ QUI SE PREND EN MAIN !

MERCIER EN BREF

La Ville de Mercier fait partie de la MRC de Roussillon et de la Communauté métropolitaine de Montréal, dans la région administrative de la Montérégie. Son territoire occupe une superficie totale de 46,5 km², dont 45,9 km² en superficie terrestre et 0,6 km² en superficie aquatique. La majeure partie du sol (89% du territoire) est utilisée à des fins agricoles. Cependant, 79% des revenus de taxes proviennent du secteur résidentiel.

La population de la Ville de Mercier s'élève à 14 337 personnes en 2020, ce qui représente une hausse de 437 habitants par rapport à 2019. L'Institut de la statistique du Québec projette que la croissance démographique portera d'ici 10 ans le nombre de Mercierois et Mercieraises à 16 180, répartis dans 6 409 ménages.

En ce qui concerne le logement, 99,6 % de la population réside en logement privé et 0,4 % en logement collectif, dont 0,3 % en résidence pour personnes âgées. Sur 4 840 ménages privés recensés en 2016, 85,3 % étaient propriétaires de leur logement et 14,6 % étaient locataires, parmi lesquels 7,1 % bénéficiaient d'un logement subventionné.

La maison individuelle compte pour 75,8 % des 4 839 logements privés occupés tandis que l'appartement dans un immeuble de moins de 5 étages (autre que dans un duplex) compte pour 11,6 %.

L'année 2019 a vu 155 mises en chantier résidentielles réparties ainsi : 129 logements en appartement et 26 maisons individuelles.

DES ATOUTS

Au sein de la population, la Ville de Mercier suscite un fort sentiment d'appartenance auquel contribuent, entre autres, un environnement paisible, la journée d'accueil des nouveaux Mercierois et Mercieraises ainsi que la variété de services, parcs et activités pour les familles.

La situation géographique à proximité de tout (hôpital, services, travail, autoroute 30, parcs, pont vers Montréal) de même que le coût de la vie abordable sont également cités comme des avantages. Les taux de taxation sont également très compétitifs par rapport à d'autres villes de la région.

Source des données citées :

- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (Page consultée le 28 janvier 2020). Répertoire des municipalités 2020 – Mercier.
- MRC DE ROUSSILLON (Page consultée le 30 janvier 2020). Plan de développement de la zone agricole (PDZA) - Résumé
- OBSERVATOIRE GRAND MONTRÉAL DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (Page consultée le 25 mars 2019). Portraits territoriaux 2019 – Mercier.
- VILLE DE MERCIER. Direction finances et trésorerie
- VILLE DE MERCIER. Direction urbanisme et environnement

TABLE DES MATIÈRES

4	MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
5	MOT DE LA MAIRESSE
6	UNE COMMUNAUTÉ QUI SE PREND EN MAIN
7	DÉMARCHE DE CONSULTATION
7	FAITS SAILLANTS DES CONSULTATIONS
8	MISSION
9	VISION
10	VALEURS
12	DEVISE
12	PRINCIPES DIRECTEURS
13	AXES STRATÉGIQUES
14	PLAN D'ACTION



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RENÉ CHALIFOUX

Nous sommes très heureux de vous présenter le plan stratégique 2020- 2030 de la Ville de Mercier, dont le thème est Mercier, une communauté qui se prend en main! Ce plan succède au plan stratégique 2015-2019, qui avait guidé les actions de l'administration municipale ces cinq dernières années.

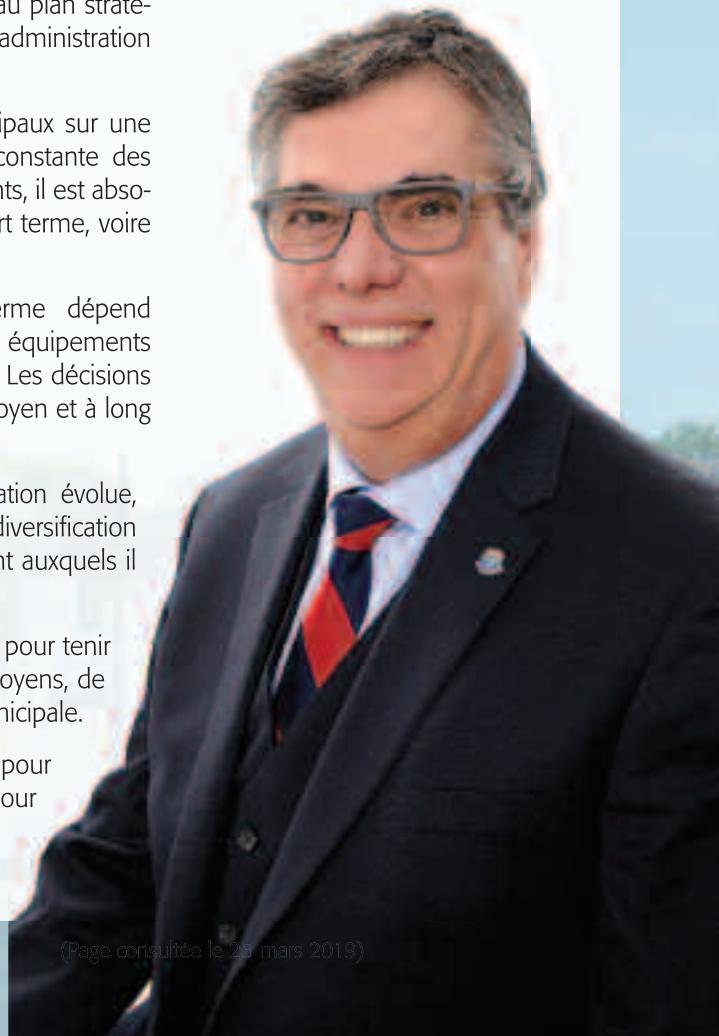
Même si les citoyens apprécient leurs services municipaux sur une base quotidienne et que le maintien d'une qualité constante des services exige une attention et un soin de tous les instants, il est absolument nécessaire d'insérer ces préoccupations de court terme, voire quotidiennes, dans une perspective de long terme.

Par exemple, la qualité des services à court terme dépend d'investissement majeurs dans les infrastructures et les équipements de la durée de vie utile peut se compter en décennies. Les décisions d'aujourd'hui affectent donc la qualité des services à moyen et à long terme.

D'autre part, Mercier continue de croître et sa population évolue, notamment avec le vieillissement de la population et la diversification des modes de vie. De nouveaux besoins se manifestent auxquels il faut être attentif et qu'il faut tenter de prévoir.

Les réponses à tous ces besoins doivent être priorisées pour tenir compte de la volonté et de la capacité de payer des citoyens, de même que de la capacité de livrer de l'organisation municipale.

C'est pourquoi nous avons choisi un horizon de 10 ans pour ce plan stratégique, qui nous fournira des balises pour guider cette priorisation.



MOT DE LA MAIRESSE

LISE MICHAUD

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons le plan stratégique 2020-2030 de la Ville de Mercier.

Fruit de près d'un an de consultations et de travail, ce plan stratégique se veut un point de repère, un phare qui guidera les décisions du conseil et celles des employés pour les 10 prochaines années. Car pour chaque décision dont l'effet semble immédiat, il ne faut pas oublier que ce geste aura un impact à moyen et à long terme sur notre communauté.

Mercier, comme toutes les autres villes, est confrontée aux transformations profondes qui affectent l'économie et la société; l'omniprésence des technologies de l'information et la transition vers le développement durable en constituent deux bons exemples. Or, les manifestations de ces tendances au niveau local doivent être prises en compte dans nos façons d'opérer.

Par ailleurs, la qualité du milieu de vie ne dépend pas seulement des services municipaux, mais aussi de la contribution de multiples organismes et de l'engagement des citoyens.

C'est pourquoi le plan stratégique 2020-2030 de la Ville de Mercier donne un sens aux efforts de tous. Il affiche que ce nous sommes et ce que nous voulons faire tous ensemble. Il définit notre identité et renforce notre identité collective.

Bref, il confirme que Mercier est une communauté qui se prend en main!



UNE COMMUNAUTÉ QUI SE PREND EN MAIN

Le processus de planification stratégique pour 2020-2030 a été l'occasion de dresser le bilan du premier plan stratégique (2015-2019) en consultant tant les citoyens, les associations, les employés municipaux que l'équipe de direction et les membres du Conseil municipal.

« **Mercier, une communauté qui se prend en main** » résume bien l'action de la municipalité depuis l'adoption du plan stratégique 2015-2019. De multiples réalisations en témoignent : la structuration formelle de l'appareil municipal, l'adoption d'une politique anticorruption, la création d'un service de police propre à Mercier, la création de la Cour municipale, la formation des employés en matière de service à la clientèle et la création d'un guichet unique pour répondre aux requêtes des citoyens, la mise en service d'une navette gratuite (ligne 140 d'exo) pour faciliter les déplacements à des endroits stratégiques, la mise en ligne d'un nouveau site Internet, les consultations publiques en matière de loisirs, culture et vie communautaire, l'actualisation du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et les nombreux projets de travaux publics.

Le plan stratégique 2020-2030 trace la voie pour poursuivre l'action municipale en fonction de cette volonté évidente de se prendre en main.



DÉMARCHE DE CONSULTATION

La démarche de consultation s'est déclinée sous diverses formes tout au long du processus de planification stratégique : 11 entrevues individuelles, un coup de sonde durant la fête familiale du 1er juin 2019 auquel ont bien voulu répondre 119 personnes, 3 groupes de discussion avec les employés, un sondage en ligne sur le site de la Ville de Mercier auquel ont répondu 180 personnes, 2 séances de tables de discussion avec des organismes du milieu et 3 lacs à l'épaule avec les élus et les gestionnaires.

Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes généreuses de leur temps qui ont participé à ces échanges et, ce faisant, ont formulé près d'un millier de commentaires et de suggestions pour inspirer le plan stratégique 2020-2030! Voilà qui illustre bien, encore une fois, « **Mercier, une communauté qui se prend en main.** »

Nous désirons également remercier Gérard Divay et Linda Caron, de l'École nationale d'administration publique, qui ont piloté la démarche de consultation et la réflexion ayant mené à la rédaction de ce plan stratégique.



FAITS SAILLANTS DES CONSULTATIONS

Les qualités de Mercier les plus appréciées des citoyens sont la tranquillité, la proximité des services et pôles économiques ou sociaux même s'ils sont à l'extérieur de Mercier, le caractère familial de la municipalité, l'équilibre nature-ville, les parcs et les activités de loisir/la vie communautaire.

Le transport (circulation et transport en commun), les sports et loisirs, l'environnement, l'offre commerciale (commerces et restauration) et les parcs sont les secteurs qui ont suscité le plus de commentaires et de suggestions de la part des répondants et répondantes au sondage en ligne.

Tant les personnes qui ont répondu aux sondages que celles qui ont participé aux tables de discussion ont relevé l'importance de définir un développement plus harmonieux, de faire plus d'efforts en matière environnementale, d'améliorer les infrastructures d'eau et de transport et de continuer à entretenir les équipements, y compris les parcs et plateaux sportifs.

Est aussi ressortie des tables de discussion l'idée de faciliter les activités intergénérationnelles afin de réduire l'isolement des personnes âgées.



MISSION

.....

Les différents exercices de consultation auprès des employés, de l'équipe de direction, des élus et des organismes ont donné lieu à des échanges sur la mission et la vision de la Ville.

La mission énoncée en 2015, à l'occasion du premier exercice de planification stratégique, est bien connue, claire et facile à comprendre par la grande majorité des personnes consultées. Ces qualités ont participé à la rendre stable dans le temps et à la conserver.

Offrir des services de proximité de la plus grande qualité en tenant compte de la volonté et de la capacité de payer des citoyens de Mercier.

Cet énoncé précise bien la raison d'être de la municipalité, la différence d'autres villes et exprime ce qu'elle fait au quotidien pour réaliser la vision de la Ville.



VISION

L'énoncé de vision actualisé et enrichi exprime de manière inspirante et ambitieuse ce que la Ville de Mercier souhaite accomplir ou devenir dans un horizon de dix ans, de 2020 à 2030. La vision est décidément orientée vers l'avenir et s'appuie sur les préoccupations et les désirs formulés tout au long des diverses consultations.

La vision regroupe les aspects les plus appréciés de Mercier de même que le désir de se prendre en main et de se dépasser pour aller plus loin.

La Ville de Mercier sera reconnue comme :

- *une ville innovatrice, sécuritaire, dynamique et proche de ses citoyens;*
- *un modèle d'efficacité dans la réponse aux besoins et aux questions de ses citoyens;*
- *une organisation résiliente, performante et proactive dans sa transition vers le développement durable;*
- *un territoire où le développement économique est harmonieux entre les secteurs résidentiel, agricole, commercial et industriel pour assurer l'accroissement de la richesse collective.*

Les volets d'innovation, de sécurité, de dynamisme et de proximité avec les citoyens confirment la volonté de continuer d'offrir un milieu de vie tranquille, propice à la vie familiale, avec des activités publiques festives et une offre de services de sports et loisirs pour tous les âges, tout en restant à l'écoute des citoyens et en étant toujours à la recherche de moyens novateurs pour une action des plus efficaces, ce qui est de surcroît tout à fait cohérent avec la mission.

Le désir de répondre efficacement aux besoins et aux questions des citoyens est une préoccupation constante, cohérente avec des actions déjà en marche et en amélioration continue.

Le désir d'une organisation résiliente et performante concerne l'appareil municipal, qui travaille au quotidien afin d'offrir des services de la plus grande qualité en cohérence avec la mission de la Ville. Au surplus, la résilience, la performance et la proactivité dans sa transition vers le développement durable font écho aux enjeux actuels liés à l'environnement de même qu'au dossier des lagunes.

Enfin, la Ville vise un développement économique harmonieux dans tous les secteurs pour assurer sa vitalité et l'accroissement de la richesse collective.

VALEURS

Les valeurs mises de l'avant donnent l'énergie nécessaire au moteur de l'action collective et conditionnent l'attitude et le comportement à adopter en toute situation pour s'incarner concrètement dans l'action. Elles jouent le rôle de boussole lorsque surviennent des questions complexes ou des choix ou arbitrages difficiles.

Les valeurs d'intégrité / transparence, de rigueur et de respect ont été conservées, car elles sont bien assimilées et elles transpirent concrètement dans l'action au quotidien.

Quant à la nouvelle valeur de collaboration, elle se conjugue dans tous les types de relations : entre les employés, entre les services municipaux, entre les élus, avec les citoyens, les organismes du milieu, les partenaires publics et privés, les autres villes, la municipalité régionale de comté, les écoles, les organismes de transport, la Communauté métropolitaine de Montréal, les ministères et ainsi de suite.



INTÉGRITÉ TRANSPARENCE

- > L'administration des affaires de la Ville s'exécute dans l'honnêteté et la transparence. Les décisions sont prises dans le meilleur intérêt de l'ensemble des citoyennes et des citoyens. La Ville, pour ce faire, communique efficacement et régulièrement sur ses pratiques, ses objectifs et ses résultats afin de renforcer le lien de confiance avec ses citoyens;
- > La Ville adopte en tout temps une conduite intègre et irréprochable, de la part de ses élus, ses dirigeants et ses employés.

RIGUEUR

- > La Ville fait preuve de rationalité, de précision et de jugement dans la gestion des affaires de la Ville; elle assure la cohérence dans ses décisions et dans l'application des règlements et des politiques;
- > La Ville assure en tout temps le respect de toutes les lois régissant ses activités;
- > La Ville fait preuve de traitement équitable envers tous les groupes de sa communauté;
- > Tous au sein de l'organisation municipale (élus, dirigeants et employés) travaillent conjointement et solidairement à la mise en place de services de qualité.

COLLABORATION

- > La Ville valorise la collaboration entre tous ses membres, employés, gestionnaires et élus pour atteindre les objectifs communs et les résultats escomptés.
- > La Ville fait circuler l'information pertinente à l'interne et à l'externe en misant notamment sur les technologies de l'information.
- > La Ville favorise l'entraide et la réflexion collective à l'interne et avec les autres parties prenantes afin d'innover dans la recherche de solutions.
- > La Ville soutient les mesures et les moyens facilitant la collaboration pour offrir un milieu de travail attractif.
- > La Ville développe et entretient des liens et des échanges avec les villes voisines et la MRC.

RESPECT

- > La Ville s'assure que tous et chacun aient une attitude de considération et d'égard envers autrui. C'est aussi par cette valeur que la Ville entend respecter ses engagements envers les citoyens;
- > La Ville entend donc maintenir des relations harmonieuses avec ses citoyens et ses employés en reconnaissant le devoir d'informer, le droit d'être écouté, le devoir de consulter, l'ouverture d'accepter la différence et la modestie d'accepter la critique constructive.

DEVISE

La Ville de Mercier a fait sienne la devise
« **POUR RÉGLER UN PROBLÈME,
IL FAUT ÊTRE EN MODE SOLUTION!** »

en cohérence avec sa mission, avec les notions de ville innovatrice, de modèle d'efficacité, de résilience, de performance et de proactivité incluses dans sa vision, de même qu'avec la valeur de collaboration. Cette devise inspire l'attitude de tous les membres de la municipalité

PRINCIPES DIRECTEURS

Les cinq principes directeurs qui définissent la culture de gestion et qui dictent et orientent les actions de la Ville demeurent inchangés.

Communications et participation citoyenne

- > La Ville améliore constamment tous les outils nécessaires pour assurer des liens directs avec sa population et favorise pleinement la participation de cette dernière à la vie collective.

Un développement durable au bénéfice des générations futures

- > La Ville se développe dans le respect des besoins actuels, autant financiers qu'environnementaux, sans pour autant compromettre l'avenir des générations futures.

Une gouvernance responsable

- > La Ville s'assure d'un système rigoureux de gouvernance qui favorise la responsabilisation, le contrôle et l'efficacité organisationnelle ainsi qu'une administration municipale performante. La Ville s'assure d'une gestion responsable et respectueuse de la volonté et de la capacité de payer de ses contribuables.

La recherche de l'excellence

- > La Ville recherche constamment l'excellence par l'implantation des principes d'amélioration continue et d'innovation tant chez ses élus, ses dirigeants et ses employés que dans ses processus de gestion.

La satisfaction du citoyen au cœur des décisions et des actions

- > La Ville s'assure que tout est fait en fonction des besoins et des attentes des citoyennes et citoyens (résidents, agriculteurs, commerçants, investisseurs et autres) pour le bien-être de la collectivité.

AXES STRATÉGIQUES

Les axes stratégiques sont les grandes orientations, ou trajectoires, pour réaliser la vision de la Ville de Mercier. Ensemble, ils cernent les cinq volets de la performance municipale, c'est-à-dire la performance dans l'action, la performance dans le fonctionnement, la performance comme institution publique, la performance de toute la communauté et la performance stratégique. Les progrès de la Ville sur chacun de ces axes résulteront non seulement du dynamisme de l'administration municipale, mais aussi de la contribution des citoyens et citoyennes et de tous les organismes. Les axes définissent l'ambition collective de la Ville de Mercier.

1

Une consolidation et une bonification programmées des services aux citoyens

2

Un gouvernement de proximité accueillant, transparent et rigoureux

3

Une communauté prévoyante, dynamique et intelligente

4

Un milieu de vie en remodelage durable

5

Une ville fière et rassembleuse, qui collabore pour mieux contrôler son destin

6

Une organisation résiliente et cohérente

PLAN D'ACTION

Les six axes stratégiques se déclinent en objectifs auxquels se rattacheront des actions à réaliser entre 2020 et 2030. Des indicateurs permettront de suivre le progrès de la municipalité sur chacun des axes. Le plan d'action regroupe les projets et opérations que le Conseil juge réalisables, en tenant compte de la capacité de payer et de la capacité organisationnelle. Il est à souligner que les éléments actuels du plan d'action ont presque tous été mentionnés dans les consultations. D'autres initiatives pourront s'y ajouter au fil des ans, notamment selon les opportunités de financement.

AXE

1

UNE CONSOLIDATION ET UNE BONIFICATION PROGRAMMÉES DES SERVICES AUX CITOYENS

- a. Remettre à niveau et parachever le réseau d'infrastructures
- b. Optimiser les flux de circulation
- c. Assurer l'entretien adéquat des équipements
- d. Adapter le niveau d'activités aux divers besoins et desservir équitablement tous les groupes d'âge et tous les secteurs



AXE

2

UN GOUVERNEMENT DE PROXIMITÉ ACCUEILLANT, TRANSPARENT ET RIGOUREUX

- a. Continuer d'encourager la participation citoyenne et associative
- b. Diversifier les canaux de communication pour informer les citoyens
- c. Parfaire le guichet unique et le traitement intégré des demandes
- d. Faire périodiquement un état de mesures de respect de l'éthique publique



AXE

3

UNE COMMUNAUTÉ PRÉVOYANTE, DYNAMIQUE ET INTELLIGENTE

- a. Valoriser la prévention
- b. Supporter les initiatives et les activités des associations
- c. Accentuer la reconnaissance de la contribution des citoyens
- d. Faire circuler l'information disponible sur la vie collective



UN MILIEU DE VIE EN REMODELAGE DURABLE

- a. Encourager et soutenir la diversification de l'offre commerciale pour répondre aux nouvelles attentes de la population
- b. Faciliter la mobilité durable (transport actif, collectif, électrique)
- c. Faciliter l'économie d'énergie et d'eau
- d. Encourager le verdissement
- e. Intensifier la valorisation des matières résiduelles
- f. Accentuer les pratiques municipales exemplaires
- g. Réviser la conception et l'encadrement de l'aménagement



AXE
5

UNE VILLE FIÈRE ET RASSEMBLEUSE, QUI COLLABORE POUR MIEUX CONTRÔLER SON DESTIN

- a. Maintenir les activités de rassemblement et rendre visible l'identité de la ville
- b. Continuer de développer les échanges de services avec les villes voisines et la MRC
- c. Faire valoir les besoins de Mercier dans la planification régionale du transport
- d. Obtenir des gouvernements supérieurs la mise en place de solutions efficaces pour décontaminer les lagunes



UNE ORGANISATION RÉSILIENTE ET COHÉRENTE

- a. Outiller les élus dans leur prise de décision et l'exercice de leur rôle de surveillance et de direction
- b. Développer les outils de gestion pour renforcer la résilience et maintenir l'expertise professionnelle et technique
- c. Optimiser les opérations courantes, notamment grâce à des équipements adéquats
- d. Tenir un tableau de bord pour le suivi des projets et des opérations
- e. Faciliter l'attraction et la rétention de main-d'œuvre et maintenir la mobilisation de tous les employés

www.ville.mercier.qc.ca



UNE COMMUNAUTÉ QUI SE PREND EN MAIN !

